

PROGRAMME YAM'NA

Des bourses dédiées à la transformation locale

I. Présentation

Dans le cadre du programme Beyond du groupe Eramet, Eramet Comilog et la Société d'Exploitation du Transgabonais (SETRAG) ont choisi d'accompagner les efforts du Gouvernement en matière d'éducation, de formation et de développement du capital humain à travers le Programme Yam'NA (« entraide » en nzebi).

Créé en 2024 par Eramet Comilog, Yam'NA accompagne des jeunes bacheliers gabonais dans la poursuite de leurs études supérieures au Gabon. Pour cette nouvelle édition, le programme évolue avec l'arrivée de SETRAG comme partenaire et l'attribution de **cinquante (50) bourses d'études pour l'année académique 2026-2027**.

Cette troisième édition est dédiée aux **filières de transformation locale, aux métiers techniques et aux métiers verts**, afin d'accompagner le développement des compétences nécessaires aux enjeux économiques, industriels et environnementaux du Gabon.

Le programme poursuit trois objectifs :

- Accompagner les jeunes talents gabonais dans leur parcours académique ;
- Contribuer à la formation des compétences nécessaires à la transformation locale et durable du Gabon ;
- Encourager l'orientation vers des filières répondant aux besoins des secteurs industriels, environnementaux et techniques.

À travers cette initiative, Eramet Comilog et SETRAG contribuent à préparer les compétences de demain tout en renforçant leur impact positif sur les territoires où elles opèrent.

II. Définition

Le Programme Yam'NA propose une bourse d'études destinée à des bacheliers gabonais à fort potentiel académique, issus de milieux modestes et souhaitant poursuivre des études supérieures au Gabon.

Pour l'édition 2026-2027, les bénéficiaires devront s'orienter vers des domaines à forte valeur ajoutée :

Métiers de la transformation locale et de l'industrie

- Métallurgie ;
- Sidérurgie ;
- Chimie industrielle ;
- Procédés industriels ;
- Maintenance industrielle ;
- Génie industriel.

Métiers verts et développement durable

- Environnement ;
- Biodiversité ;
- Agroforesterie ;

- Gestion durable des ressources naturelles ;
- Gestion de l'eau et des déchets ;
- Énergies renouvelables.

Autres filières stratégiques

- Agroalimentaire ;
- Valorisation des ressources locales ;
- Innovation et transformation des matières premières.

La bourse est attribuée exclusivement aux étudiants poursuivant leurs études au Gabon. Elle accompagne les bénéficiaires sur une période maximale de trois ans, selon les conditions définies par le programme.

III. Conditions d'éligibilité

Pour candidater au Programme Yam'NA, le candidat doit :

- Être de nationalité gabonaise ;
- Être âgé(e) de moins de 25 ans ;
- Être régulièrement inscrit(e) dans un établissement d'enseignement secondaire du Gabon ;
- Avoir obtenu une moyenne générale successive supérieure ou égale à 10,5/20 au cours des deux dernières années ;
- Avoir obtenu le baccalauréat général ou technique au premier tour ;
- Poursuivre ses études supérieures au Gabon ;
- S'inscrire dans une filière liée à la transformation locale, aux métiers techniques ou aux métiers verts ;
- Répondre aux critères sociaux définis par le programme.

Une enquête sociale pourra être réalisée afin de confirmer les informations transmises par les candidats.